

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école Jean-XXIII
de la réunion tenue 18 octobre 2022 à 19h sur TEAMS**

Parents : Geneviève Goyer-Leroux
François Robinette, Marjolaine Vivier
Joannie Desrochers, Véronique Guimond

Professionnelle : Kathia Théodore
Public : Stéphanie Desjardins, Geneviève Deguire
Absent

Personnel de soutien : Annie Pinard
Service de garde : Nicolas Forget
Enseignantes : Claudine Rivest
Sylvie Plouffe
Direction : Sylvie Dufour
Secrétaire : Isabelle Rivest
Substitut :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification des présences et du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Adoption des procès-verbaux des 20 et 28 septembre 2022
6. Suivi au procès-verbal
7. Plan de formation
8. **Pour approbation**
 - 8.1 Les sorties/activités éducatives
 - 8.2 Contenus prescrits par le ministre
 - 8.2.1 Planification COSP
 - 8.2.2 Contenus d'éducation à la sexualité
 - 8.3 Fonds à destination spéciale
 - 8.3.1 Demande d'achats
- 9 **Pour consultation**
 - 9.1 Consultation auprès des élèves
- 10 **Pour information**
 - 10.1 La direction
 - 10.1.1 Projet éducatif et PEVR
 - 10.1.2 Suivi budgétaire
 - 10.1.3 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages 2022-2023
 - 10.2 Représentantes des enseignants
 - 10.3 Représentant du service de garde
 - 10.4 Représentante du personnel de soutien
 - 10.5 Représentante du personnel professionnel
 - 10.6 Représentante au comité de parents
- 11 Divers
- 12 Date et heure de la prochaine réunion-22 novembre à 19 h
- 13 Levée de l'assemblée

** Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves*

1. Ouverture de l'assemblée

L'Assemblée ouvre à 19h08

2. Vérification des présences et du quorum

La secrétaire confirme le quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Marjolaine Vivier et appuyé par Mme Véronique Guimond d'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du mardi 18 octobre 2022.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-14

4. Parole au public

Public présent : Mmes Stéphanie Desjardins et Geneviève Deguire.

Mme Deguire, ainsi que plusieurs parents, sont inquiets avec l'hiver qui s'en vient, les places de stationnement sur la rue Lorange, et le gros banc de neige près de la sortie. Elle demande s'il va y avoir d'autre possibilité d'accès et si cela a été discuté avec la ville.

Mme Dufour répond que ce sujet a été discuté à d'autres rencontres du conseil d'établissement et qu'ils attendent des réponses du service de police. M. Robinette répond que ça circule bien même l'hiver. Un chemin se fait rapidement dans la neige. Le problème sera plutôt au printemps.

Une discussion s'en suit. M. Robinette reprend la parole et mentionne que ce point pourra être ajouté au prochain ordre du jour s'il y a un suivi à faire.

5. Adoption des procès-verbaux des 20 et 28 septembre 2022

Il est proposé par Mme Claudine Rivest et appuyé par Mme Véronique Guimond d'adopter le procès-verbal des 20 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-15

Il est proposé par Mme Marjolaine Vivier et appuyé par Mme Claudine Rivest d'adopter le procès-verbal des 28 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-16

6. Suivi au procès-verbal

M. François Robinette prend la parole. Le seul suivi à faire concerne le banc et cette demande devait être faite par courriel. M. Nicolas Forget répond qu'il a eu des nouvelles de la compagnie seulement ce matin. Il présentera la demande au point 8.1

7. Plan de formation

M. François Robinette rappelle aux nouveaux parents de suivre la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement et qu'ils doivent envoyer un courriel à Mme Isabelle quand des capsules sont visionnées.

8.1 Les sorties/activités éducatives

Présentation d'un document comprenant plusieurs sorties

Il est proposé par Mme Claudine Rivest et appuyé par Mme Geneviève Goyer-Leroux d'approuver les sorties éducatives présentées (voir tableau).

Approuvé à l'unanimité

No CE-22-23-17

8.2 Contenus prescrits par le ministère

8.2.1 Planification COSP

Présentation de la planification globale du COSP au 3^e cycle du primaire. Contenu obligatoire.

Il est proposé par Mme Joannie Desrochers et secondé par Mme Marjolaine Vivier d'approuver la planification COSP.

Approuvé à l'unanimité

No CE-22-23-18

8.2.2 Contenus d'éducation à la sexualité

Présentation de la planification. Contenu également obligatoire.

Les parents doivent être informés du contenu obligatoire. Mme Dufour va envoyer un petit feuillet d'information par courriel.

Il est proposé par Mme Véronique Guimond et appuyé par M. François Robinette d'approuver la planification d'éducation à la sexualité.

Approuvé à l'unanimité

No CE-22-23-19

8.3 Fonds à destination spéciale

8.3.1 Demande d'achats

Mme Dufour présente les sommes restantes du fonds 8 de l'année passée. Une discussion a lieu.

Mme Sylvie Plouffe demande à ce que la somme de FPES reste dans le même projet FPES pour l'année 2022-2023. Ce budget est réservé pour des demandes des enseignantes.

Mmes Vivier et Guimond demandent à ce que l'argent serve à des achats qui répondent au besoin des enfants.

Les membres sont en accord avec cette proposition. Les sommes restantes serviront à l'achat de matériel pour le besoin des enfants.

Pour les deux demandes qui devaient être présentées au conseil d'établissement, il est décidé que les demandes devront être faites à la fondation en premier lieu. Mme Joannie Desrochers devra être en copie conforme, car elle est membre de la fondation. Ce sera la même procédure pour l'achat de banc de M. Nicolas Forget.

9. Pour consultation

9.1 Consultation auprès des élèves

Le conseil d'établissement doit décider du sujet sur lequel les élèves pourront être consultés cette année. M. Robinette invite les membres à commencer une réflexion sur des sujets de consultation.

10. Les points d'information

10.1 De la direction

10.1.1 Projet éducatif et PEVR

Mme Dufour présente un tableau du processus pour l'adoption du projet éducatif et PEVR. Ce tableau est sous forme de ligne de temps. Le projet éducatif entrera en vigueur et sera transmis aux parents au plus tard le 1^{er} décembre 2023.

10.1.2 Suivi budgétaire

M. Nicolas Forget et Mme Sylvie Dufour ont rencontré la conseillère financière ce matin. Une somme a été libérée pour créer un nouveau poste au service de garde afin de réduire le nombre d'élèves par groupe le midi et le soir.

Le fonds 5 a été bonifié. Mme Alexia Berthiaume, TES, qui est à 30 heures par semaine, passera à 32 heures et il y aura un nouveau poste de PEH pour du soutien en classe.

Plusieurs projets dans la mesure 18014 refusés en 21-22 ont finalement été acceptés pour l'année scolaire 22-23 lors du dépôt de notre formulaire le 9 août dernier.

Donc, les achats suivants sont autorisés par la direction générale: Frisbee Golf, trottinettes et casques, raquettes de neige, filet de mini-tennis portable, 3 tables de pique-nique.

10.1.3 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages 2022-2023

Les parents ont reçu les feuillets de renseignements aux parents sur le bulletin par courriel. Ceux-ci seront déposés sur le site du CSSDA/école Jean-XXIII. Mme Dufour présente le document des normes et modalités. Elle va se renseigner pour savoir si ce document peut être déposé également sur le site.

Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec le prolongement du temps de la réunion.

10.2 Représentantes des enseignantes

Mme Claudine Rivest prend la parole. Les activités d'Halloween arrivent à grands pas. Elle rappelle l'importance que les enfants soient bien habillés et qu'ils aient des vêtements de rechange.

Mme Sylvie Plouffe prend la parole. Nous avons eu la visite de Patrice Bernier, joueur de soccer, et une activité avec Samajam. Les élèves de 2^e et 3^e année vont débiter la robotique. Les enseignantes ont reçu une formation aujourd'hui.

Mme Vivier demande si tous les enfants ont des petits paniers pour déposer les mitaines, tuques, foulard. Mme Sylvie Plouffe répond oui, sauf peut-être 502, mais si c'est le cas, Mme Nathalie va en acheter. Mme Vivier demande à ce qu'un rappel soit fait dans l'info-parents pour les vêtements chauds.

14.3 Représentant du service de garde

M. Nicolas Forget : La dernière journée pédagogique était sous le thème des élections. Celle de vendredi sera sous la thématique de l'Halloween. Il y aura une maison hantée et un jeu de cache-cache dans l'école. Certaines activités parascolaires débiteront la semaine prochaine. Il y en a qui seront annulées à cause du manque d'inscription et d'autre en attente. Les parents recevront un courriel.

10.4 Représentante du personnel de soutien

Mme Annie Pinard : La secrétaire, le concierge, etc, travaillent tous très forts. Les éducatrices sont très occupées depuis deux semaines pour l'organisation de la journée pédagogique de vendredi.

10.5 Représentante du personnel professionnel

Mme Kathia Théodore : Les plans d'intervention seront la semaine prochaine. Mme Théodore va participer au prochain colloque de l'association des orthopédagogues du Québec. Il sera en ligne et d'une durée de 3 jours.

10.6 Représentante au comité de parents

Mme Marjolaine Vivier. Des élections auront lieu prochainement pour élire des membres qui pourront siéger sur le CA.

Mme Dufour demande à Mme Vivier s'ils ont parlé de la construction d'une nouvelle école à l'ouest de la rue Brien. Mme Vivier a répondu non, mais elle va se renseigner lors du prochain comité de parents.

Les procès-verbaux du comité de parents sont disponibles sur le site du CSSDA.

11. Divers

Aucun sujet

12. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 22 novembre 2022 à 19 h en virtuel. Mme Marjolaine Vivier souligne l'importance de faire plus de réunions en présentiel. Lors de la dernière réunion, les membres avaient statué pour faire la réunion du budget et de la grille-matières en présentiel, et les autres selon les documents à présenter. M. Robinette propose d'inscrire ce sujet au prochain ordre du jour pour en discuter et de voter.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Marjolaine Vivier et appuyé par Mme Geneviève Goyer-Leroux de lever la séance à 21h19.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-20

François Robinette
Président

Sylvie Dufour
Directrice